

PRINTEMPS 2021

SACS DE VRAC

Encorp Atlantique prend au sérieux la qualité et l'intégrité de ses sacs de vrac. Chaque année, elle renouvelle environ 30 % de son inventaire. Les CR ne devraient pas avoir à utiliser des sacs de vrac endommagés ou usés. Tous les sacs endommagés doivent être remis aux camionneurs lors de la collecte régulière. Si vous avez des doutes sur la qualité de nos sacs de vrac, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous avons toutefois besoin de votre coopération pour nous assurer que nos sacs de vrac ne subissent aucun dommage autre que l'usure normale. Entrez les sacs de vrac remplis et les palettes dans un endroit sûr, intérieur et sec, et veillez à la lutte antiparasitaire dans votre établissement. Les rongeurs sont attirés par les résidus laissés dans les récipients à boisson et peuvent ronger les sacs de vrac. C'est particulièrement vrai pour le yogourt à boire, le kéfir à boire et les autres boissons contenant des produits laitiers, qui ont récemment été ajoutés au PGRB.

SE CONCENTRER SUR L'ACCOMPLISSEMENT DU TRAVAIL

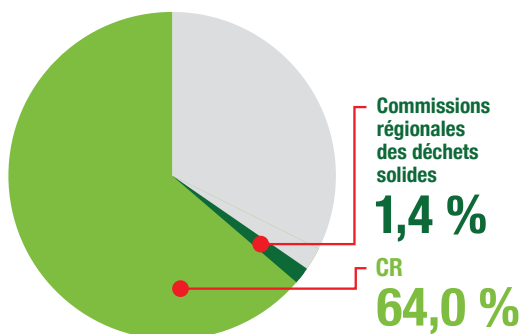
Nous demandons que les informations échangées entre les camionneurs (G.M. Rioux) et le personnel des CR soient limitées au strict minimum et restent confidentielles. Nous avons reçu des rapports ces derniers jours qui nous ont incités à émettre à nouveau cet avis dans l'espoir de mettre un terme à la désinformation. Nous tenons à l'intégrité de notre système où l'exactitude, l'honnêteté et la coopération sont prioritaires.

NOUVELLES ENSEIGNES AVEC CODES À BARRES

Encorp fournit à chaque CR un code à barres unique qui doit être affiché dans sa zone de chargement à un endroit très visible et facilement accessible pour les camionneurs. Nous allons créer de nouvelles enseignes métalliques plus durables pour les CR avec un numéro BC et un code à barres. Continuez à afficher votre code à barres dans son format actuel pour le moment - nous distribuerons les nouvelles enseignes métalliques à chaque CR lors des prochaines visites, qui auront lieu de mai à octobre.

TAUX DE RÉCUPÉRATION 65,4 %

Pour les 12 derniers mois, en date du 31 mars 2021



CHANGEMENT NÉCESSAIRE



L'année dernière a été difficile à bien des égards. Tout d'abord, tous les centres de remboursement (CR) ont été forcés de fermer en raison d'une pandémie qui a grandement perturbé les exploitants et les consommateurs. Pourtant, nous avons connu une augmentation continue de plus de 7 % des ventes des distributeurs, ce qui a entraîné une augmentation du nombre de récipients à boisson vides (RBV) rapportés pour le recyclage. Dans l'ensemble, cela se traduit par une augmentation de 17 % du volume dans

les CR du Nouveau-Brunswick au cours des cinq dernières années seulement. Mais la mauvaise nouvelle, c'est que le taux de récupération des RBV au Nouveau-Brunswick ne cesse de chuter - notre province a actuellement un taux parmi les plus bas des programmes de consignation des récipients à boisson au Canada.

Il est impossible d'améliorer le système sans d'abord prendre conscience des défis uniques auxquels les CR sont confrontés et des

énormes écarts d'un centre à l'autre. Cependant, quelles que soient nos différences, nous devons miser sur les changements qui amélioreront la commodité et l'expérience du consommateur; sinon, les taux de recyclage et la participation du public au Programme de gestion des récipients à boisson (PGRB) continueront de diminuer. Au terme de presque 30 ans d'existence, il reste des possibilités de modernisation, d'amélioration de l'efficacité opérationnelle et de réduction des coûts.

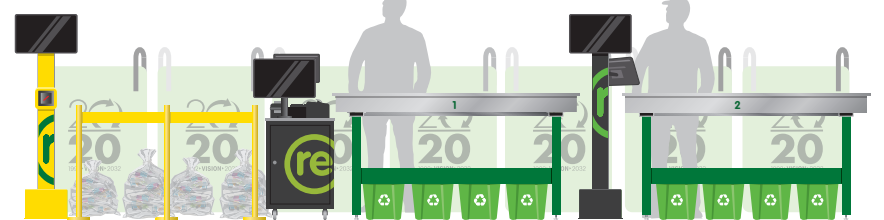
Notre travail continu et nos discussions avec les parties prenantes du PGRB sur les normes des CR mènent à la création d'un manuel d'exploitation pour les CR. Ce manuel énoncera les exigences minimales en matière de propreté, de sécurité, de service à la clientèle, etc., et donnera des outils et des conseils pour répondre à ces exigences, afin d'aider à uniformiser les règles du jeu pour les exploitants de CR. Cet important projet a amené toutes les parties prenantes à constater que la modernisation du PGRB ne peut se faire que si nous coopérons et travaillons ensemble. Le changement peut déranger, mais il est nécessaire. La résistance au progrès, en particulier à celui qui pourrait améliorer la commodité et l'accessibilité du recyclage pour les consommateurs, pourrait entraîner la fin du PGRB.

SYSTÈME DE POINT DE VENTE ENSYS-CONNEX

Dans le cadre de notre investissement dans la modernisation du PGRB, Encorp a commencé l'essai pilote de son système de point de vente (SPV) EnSys-Connex. L'essai pilote, qui a débuté en avril, est mené dans deux CR pendant huit mois. La période d'essai sera suivie d'un déploiement progressif dans tous les CR de la province, qui devrait s'achever à la fin de 2022. EnSys-Connex est le premier grand investissement technologique que nous faisons dans les CR et il vous fournira de nombreux outils en tant qu'exploitant de CR.

EnSys-Connex servira au traitement de tous les récipients à boisson consignés reçus des consommateurs dans le cadre du PGRB (récipients à boisson alcoolisée et non alcoolisée et récipients réutilisables), au remboursement des consignés ainsi qu'à la gestion des comptes commerciaux et de l'inventaire. EnSys-Connex assure la traçabilité des récipients jusqu'à la transaction originale du consommateur.

Pour les exploitants de CR, l'accès à des informations aussi détaillées présente de nombreux avantages : efficacité de la main-d'œuvre lors du comptage et du tri, puisque chaque récipient ne doit être compté qu'une seule fois pour que les chiffres correspondants au nombre de récipients dans les sacs de vrac



correspondants sont automatiquement ajustés, accélération du processus d'expédition et de la réconciliation, puisque le système génère des étiquettes d'expédition qui peuvent être scannées lors du ramassage, amélioration de la gestion de l'encaisse et meilleure connaissance des opérations de votre centre grâce à des outils d'établissement de rapports permettant d'analyser les volumes historiques, les données de performance, les niveaux de productivité, etc. De plus, vos clients pourront voir le décompte de leurs récipients en direct sur l'afficheur client et se verront offrir un reçu. Cela réduira les erreurs de comptage et les litiges, ce qui devrait faciliter la vie de votre personnel et accroître la transparence des transactions. Enfin, votre centre se verra offrir gratuitement des tables de comptage/tri de haute qualité conçues par Encorp en même temps que votre équipement de SPV.

Plus intéressant encore, EnSys-Connex sera

la fondation du futur programme *Re-Express* d'Encorp à l'échelle de la province, donnant aux CR qui souhaitent offrir un service «déposez et partez» à leurs clients la possibilité de traiter et de créditer les sacs reçus des utilisateurs de ce service. L'ajout d'un kiosque «déposez et partez» (écran de terminal client libre-service à côté d'une zone de dépôt de sacs désignée) à l'intérieur de votre établissement est l'amélioration la plus simple, la plus rentable et la plus immédiate que vous pourrez choisir lorsque nous serons prêts à déployer notre technologie de dépôt de sacs de marque *Re-Express* dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick (prévu provisoirement pour 2023). Parmi les autres options, mentionnons la modernisation de votre établissement pour y installer des fenêtres libre-service ou des dépôts libre-service dans votre stationnement ou à des endroits satellites (semblables aux dépôts *Re-Centre* actuellement utilisés pour notre projet pilote de dépôt de sacs dans la région de Moncton).

UNITÉS REMBOURSÉES PAR RAPPORT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

	Aluminium	Verre	PET	Autre	Total
1 ^{er} avril 2019 - 31 mars 2020	69 368 044	2 150 104	91 689 672	8 630 178	171 837 998
1 ^{er} avril 2020 - 31 mars 2021	72 073 551	2 141 906	92 831 868	7 838 341	174 885 666
Qté d'une année à l'autre	2 705 507	-8 198	1 142 196	-791 837	3 047 668
% d'une année à l'autre	3,9 %	-0,4 %	1,2 %	-9,2 %	1,8 %
% du total	41,2 %	1,2 %	53,1 %	4,5 %	

Pour plus d'information ou pour signaler tout incident, voici les numéros à composer :

- **Environnement et Gouvernements locaux - 506-453-7945** - Inscription des produits, demandes de renseignements sur le tri et demandes de renseignements généraux
- **G.M. Rioux - 1-877-999-1764** - Questions touchant l'horaire, les sacs de vrac et les palettes
- **Encorp - 1-877-389-7320** - Demandes de renseignements sur les paiements et les rapports d'incident

POUR COMMUNIQUER AVEC NOUS :
1-877-389-7320 • www.encorpatl.ca
Région de Moncton : 506-389-7320

PAULINE
NOWLAN
Comptabilité

TINA
NGUYEN
Comptabilité

COLETTE
BOUCHER
Finances

PIERRE
LANDRY
Environnement

PAUL
ROBICHAUD
TI

TIM
PIDGEON
TI
Re-Centre

FRANÇOIS
CÔTÉ
TI

MARTIN
MALLET
TI

NATHALIE
LANDRY
Communications